



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Courcelles-Chaussy, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	/
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Eric GULINO, Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMAN
SAINT-HUBERT :	/
SANRY-LES-VIGY :	M. Alexandre KWIATEK
SANRY-SUR-NIED :	/
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	/
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE, M. Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
SAINT HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à Mme Claudine GLOTTIN pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Armelle REISER-LAGRUE a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Sylvie RICHARD a donné procuration à M. André HOUPERT pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC 2024_38 Mobilités : Adoption du schéma directeur cyclable
Le Président informe l'assemblée :

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 057-200067957-20240408-DCC2024_38-DE



Le Pacte territorial de relance et de transition énergétique (PTRTE) signé en 2021 entre la Région Grand Est et la Communauté de Communes Haut-Chemin – Pays de Pange (CCHCPP) définissait plusieurs orientations pour le territoire, dont celle de « Faciliter l'accessibilité du territoire par des modes de déplacement alternatifs et plus respectueux de l'environnement ». Afin de répondre à cet objectif, la CCHCPP s'est engagée en 2023 dans l'élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) ainsi que d'un Plan des Mobilités Simplifié (PDMS). Le SDC est un outil de planification permettant de définir un programme d'actions à mettre en place pour améliorer et encourager la pratique du vélo. Il est constitué d'un diagnostic et d'une stratégie déclinée en programme d'actions, et s'articule autour de trois piliers : les infrastructures, les services et la culture autour du vélo.

Dans le cadre de la convention partenariale entre la Communauté de Communes Haut-Chemin – Pays de Pange et l'AGURAM (Agence d'urbanisme des agglomérations de Moselle) approuvée par la délibération du 05/07/2023 n° 73/2023, les fiches-actions du Schéma Directeur Cyclable ont été finalisés par l'AGURAM suite au travail mené en Commission Mobilités douces présidée par Eric GULINO, Etienne LOGNON et Fabrice MULLER, Vice-Présidents en charge de la Commission, et les services de la CCHCPP. Le Schéma Directeur Cyclable est le fruit de 2 réunions de la Commission Mobilités douces (20 juin 2023 et 6 décembre 2023), d'un atelier avec les élus (mutualisé avec le projet de territoire) le 28 juin 2023 et d'un atelier d'amendement et de validation des fiches-actions avec les Vice-Présidents de la Commission (9 janvier 2024). La démarche d'élaboration du SDC a fait l'objet de 2 phases de consultation des communes : du 25/09/2023 au 16/10/2023 pour le diagnostic et la proposition de maillage, et du 08/12/2023 au 05/01/2024 pour les fiches-actions.

Suite à l'atelier SDC mené le 28 juin 2023,

Suite aux différents avis émis par la Commission Mobilités douces le 6 décembre 2023 et le 27 mars 2024,

Suite aux retours des communes lors des deux phases de consultation susmentionnées,

Considérant l'intérêt pour la CCHCPP de se doter d'un document de planification de sa politique cyclable, Considérant le diagnostic et le maillage du SDC, présenté aux membres de la Commission Mobilités douces en date du 6 décembre 2023,

Considérant les orientations et objectifs nationaux, régionaux et suprarégionaux (SCoT), ainsi que les autres démarches en cours (projet de territoire, PTRTE, PCAET, PDMS...),

Le Président propose à l'assemblée d'adopter l'intégralité du Schéma Directeur Cyclable (Diagnostic, maillage et plan d'actions).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE :

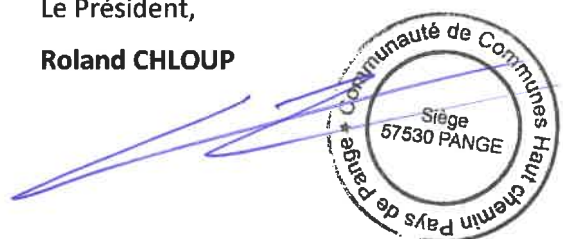
- **de retenir** le Schéma proposé pour lancer les études.

Fait à Pange le 8 avril 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Courcelles-Chaussy, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	/
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mmes Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Eric GULINO, Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMAN
SAINT-HUBERT :	/
SANRY-LES-VIGY :	M. Alexandre KWIA TEK
SANRY-SUR-NIED :	/
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	/
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE, M. Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
SAINT HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à Mme Claudine GLOTTIN pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Armelle REISER-LAGRUE a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Sylvie RICHARD a donné procuration à M. André HOUPERT pour tous les points à l'ordre du jour.

Les membres de l'Amicale du Personnel de la CCHCPP souhaitent renouveler pour l'année 2025 leur demande de subvention.

Pour rappel, cette subvention concourt dans sa grande majorité au financement des éléments suivants : - Adhésion au CNAS 10560 €

- achat des cadeaux 9600 €

- Achat de paniers garnis : 1200 €

- subvention de fonctionnement 2000 €

Soit 23360 €

Un courrier de demande de subvention est donc annexé Il est à destination du DGS de la collectivité afin que ce point puisse être également inscrit à un prochain conseil communautaire avant le vote des budgets de la collectivité

Le Conseil Communautaire,

après en avoir délibéré à l'unanimité :

Accorde une subvention de 23360 € à l'Amicale du personnel.

Fait à Pange le 8 avril 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Courcelles-Chaussy, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	/
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mmes Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Eric GULINO, Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMAN
SAINT-HUBERT :	/
SANRY-LES-VIGY :	M. Alexandre KWIATEK
SANRY-SUR-NIED :	/
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	/
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE, M. Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
SAINT HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à Mme Claudine GLOTTIN pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Armelle REISER-LAGRUE a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour
Mme Sylvie RICHARD a donné procuration à M. André HOUPERT pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_40 PCAET : Présentation et vote de la stratégie

Le Président informe l'assemblée :

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 057-200067957-20240408-DCC2024_40-DE



Dans le cadre de l'élaboration du PCAET de la Communauté de Communes Haut-Chemin – Pays de Pange, démarche engagée à travers la délibération du 11/04/2022 n° 56/2022, la stratégie du PCAET a été finalisée par la Commission PCAET présidée par Delphine BERGER, Vice-Présidente en charge du PCAET, et les services de la CCHCPP. Cette stratégie est le fruit de 3 réunions de la Commission PCAET (20 mars 2023, 27 avril 2023 et 11 octobre 2023).

Les principaux éléments du diagnostic du PCAET ainsi que ladite stratégie sont présentés à l'assemblée par Frédéric Happe, Chargé de mission Environnement, Climat et Mobilités à la Communauté de communes Haut Chemin – Pays de Pange.

Suite aux différents avis émis par la Commission TVB conjointe TVB/PCAET du 11 octobre 2023,

Considérant le diagnostic du PCAET, présenté aux membres de la Commission PCAET en date du 13 février 2023, puis en réunion publique le 31 mars 2023, et enfin mis en ligne sur le site internet de la Communauté de communes le 24 avril 2023, après plusieurs réunions de la commission.

Considérant les objectifs nationaux, régionaux et suprarégionaux (SCoT), ainsi que les autres démarches en cours (projet de territoire, PTRTE, SDC, PDMS...),

Considérant l'avis positif émis par les services de l'Etat pour cette stratégie, en date du 16/01/2024,

Le Président propose à l'assemblée de valider cette stratégie, afin qu'elle guide l'élaboration du Plan d'actions du PCAET.

**Le conseil communautaire,
après en avoir délibéré à l'unanimité :
DECIDE :
- de valider la stratégie du PCAET**

Fait à Pange le 8 avril 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Courcelles-Chaussy, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	/
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mmes Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Eric GULINO, Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMAN
SAINT-HUBERT :	/
SANRY-LES-VIGY :	M. Alexandre KWIA TEK
SANRY-SUR-NIED :	/
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	/
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE, M. Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
SAINT HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à Mme Claudine GLOTTIN pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Armelle REISER-LAGRUE a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour
Mme Sylvie RICHARD a donné procuration à M. André HOUPERT pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_41 ZAENR Débat

Un diaporama présentant les enjeux de la démarche est présenté.
Suite à cette présentation le débat est lancé

**Le conseil communautaire,
après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Prend acte du débat.**

Fait à Pange le 8 avril 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 057-200067957-20240408-DCC2024_41-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Courcelles-Chaussy, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	/
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mmes Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Eric GULINO, Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMAN
SAINT-HUBERT :	/
SANRY-LES-VIGY :	M. Alexandre KWIA TEK
SANRY-SUR-NIED :	/
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	/
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE, M. Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
SAINT HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à Mme Claudine GLOTTIN pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Armelle REISER-LAGRUE a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Sylvie RICHARD a donné procuration à M. André HOUPERT pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_42 Mutualisation tarifs à compter du 1^{er} mai 2024/ contrôle des PEI à partir du 1^{er} janvier 2025

Suite à la réunion de la commission mutualisation en date du 28/03/2024 ,

Il est proposé d'actualiser à compter du 1^{er} mai les tarifs des prestations.

A savoir :

- 19 € l'heure d'agent sans équipement thermique ou technique
- 21 € l'heure d'agent avec équipement thermique ou technique
- 5 € la fiche de paie à façon

De plus, il est proposé que la CCHCPP prenne en compte à partir du 1^{er} janvier 2025 le contrôle obligatoire des poteaux d'incendie (PEI), il ne s'agit bien que du contrôle, les mises aux normes restant à la charge des communes.

Le Conseil Communautaire,

Après délibération à l'unanimité :

- **Valide les nouveaux tarifs de prestations**
- **Valide le nouveau prix des fiches de paie**
- **Autorise le Président à signer les nouvelles conventions avec les communes**
- **Autorise le Président à adhérer au marché groupé de contrôle des PEI de MATEC à compter du 1^{er} janvier 2025.**

Fait à Pange le 8 avril 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

